



PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE
STRENGTHENING PUBLIC SECTOR EFFECTIVENESS AND STATISTICAL CAPACITY PROJECT

UNITÉ TECHNIQUE D'APPUI À LA COORDINATION (UTAC)

Demande de Cotations en procédure d'urgence

N° 009 /DC/MINPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 du 02 DEC 2022

RELATIVE A L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA REVISION
DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE PAR LE PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE
DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS).

PROJET : PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE
PUBLIQUE ET DU SYTEME STATISTIQUE (PEPS)

PAYS : CAMEROUN

FINANCEMENT : CREDIT IDA N° 61 40-CM

Novembre 2022

Préambule

Le présent dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- Pièce 0 : la Lettre de Demande de Cotations,
- Pièce 1 : les Instructions aux Soumissionnaires,
- Pièce 2 : le Modèle de Cotation,
- Pièce 3 : le Bordereau Descriptif et Quantitatif,
- Pièce 4 : le Projet de Lettre de Marché,
- Pièce 5 : le Modèle de Tableau de Comparaison des offres.

Il est recommandé aux Prestataires de bien lire les « Instructions aux soumissionnaires » de même que les spécifications techniques des prestations demandées, qui sont des spécifications minimales. Puis ils devront constituer leurs offres suivant les documents types joints.

A ce titre, Ils devront prendre soin de compléter la lettre de Demande de Cotations et de confirmer les prescriptions techniques et les quantités dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

En cas de modification des spécifications données dans la présente Demande de cotations, et ce dans le but de les améliorer, le Prestataire devra joindre un mémo séparé expliquant les avantages de sa proposition.

Table des Matières

PIECE 0 : LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS.....	4
PIÈCE 0 (BIS) : LETTER FOR REQUEST OF COTATIONS	7
PIECE 1 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	10
A. Introduction.....	11
B. Le Dossier de Demande de Cotations.....	11
C. Préparation des Cotations	11
D. Dépôt des Cotations.....	12
E. Ouverture des plis et Évaluation des offres	13
F. Attribution du Marché	13
PIECE 2 : PROJET DE LETTRE DE COTATION.....	16
PIECE 3 : BORDEREAU DESCRIPTIF ET QUANTITATIF	18
PIECE 4 : MODELE DE LETTRE DE MARCHE	20
PIECE 5 : MODELE DE TABLEAU DE COMPARAISON.....	22
1. Tableau de la vérification administrative des Cotations.....	23
2. Tableau de comparaison.....	34
3. Membres de la Commission.....	25
4. Liste des Banques et compagnies.....	36
5. Grille d'évaluations.....	38
6. Modèle de Cotation de soumission	39



**DEMANDE DE COTATIONS EN PROCEDURE
D'URGENCE**

PIECE 0 : LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COOPERATION CAMEROUN - BANQUE MONDIALE
CAMEROON WORLD BANK COOPERATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY,
PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE
STRENGTHENING PUBLIC SECTOR EFFECTIVENESS AND STATISTICAL CAPACITY PROJECT

UNITÉ TECHNIQUE D'APPUI À LA COORDINATION (UTAC)
COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES DU PEPS

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A
« L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA REVISION DE LA
CARTOGRAPHIE CENSITAIRE PAR LE PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE
LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). »

Date :

Crédit IDA N° 6140-CM

DC N° 009 /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022

Le Coordonnateur Technique

A

Messieurs les responsables des structures ci-après,

GENESIS SARL;

M.P.I MULTI SERVICES SARL;

MUCOTECH SARL;

Mesdames/Messieurs,

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.
2. Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations portant sur : « L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE PAR LE PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). »
3. A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le, 16 DEC 2022 à l'adresse indiquée suivante : « Unité Technique Nationale de Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages, non loin du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP 660 Yaoundé, ou par courriel : Peps.gov.cm@gmail.com », portant la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009 /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022, RELATIVE A L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE PAR LE PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS) »

A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

Les offres resteront valables pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise, à 14 heures précise heure locale.

4. Les offres produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant au PEPS.
5. L'Acheteur attribuera le marché au prestataire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante, à condition que le prestataire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.
6. La CSPM procédera à l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications.
7. Le prestataire doit fournir une caution de soumission d'un montant de 350.000 FCFA.
L'absence de caution de soumission entraînera le rejet de son offre.
8. Le prestataire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :
 - Une liste d'au moins deux marchés similaires réalisés par le prestataire en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années, doit être fournie avec les montants (HT & TTC) en FCFA et les noms des Administrations acheteuses.
NB : joindre les copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.
9. Les plis seront ouverts le **16 DEC 2022** à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

Le délai maximum de livraison est fixé à 10 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.
Veuillez agréer, *chers prestataires*, l'expression de ma parfaite considération.

Ampliatiions

- MINMAP
- ARMP
- CSPM
- ARCHIVES

COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

COOPERATION CAMEROUN - BANQUE MONDIALE
CAMEROON WORLD BANK COOPERATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY,
PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

=====

PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE
STRENGTHENING PUBLIC SECTOR EFFECTIVENESS AND STATISTICAL CAPACITY PROJECT

UNITÉ TECHNIQUE D'APPUI À LA COORDINATION (UTAC)
COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES DU PEPS

**CALL TO TENDER FOR « THE ACQUISITION OF COMPUTER CONSUMABLE
FOR REVISION OF THE CENSITARY MAPPING OF THE 4TH RGPH-RGAE»**

Date:

IDA Credit N° 6140-CM

LC N° 009 /LC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2022

The Technical Coordinator

To

The heads of the institutions,

GENESIS SARL ;

M.P.I MULTI SERVICES SARL;

MUCOTECH SARL;

Dear Tenderer,

1. The Government of the republic of Cameroon got a credit from the International Association of development (IAD) for the financing of the strengthening public sector effectiveness and statistical capacity project and proposes to use a part of his funds to make authorized payments under the contract for which this request for cotation is elaborated.

It is planned as part of the said project execution to apply for the designated work below: « THE ACQUISITION OF COMPUTER CONSUMABLES FOR THE REVISION OF CENSUS CARTOGRAPHY BY THE IMPROVEMENT OF STRENGTHENING PUBLIC SECTOR EFFECTIVENESS AND STATISTICAL CAPACITY PROJECT»

2. For this purpose, you will find attached, the descriptive and quantitative list of these supplies, which I ask you to encrypt and return it to me with all the requested documents, at the latest, at the following address :« The PEPS National Technical Unit coordination, located in Bastos, towards the residence of the Ambassador of the Republic Ivory Coast, at a place called Pont Dragages, not far from the United Nations Development Program / UNDP), BP 660 Yaoundé, or by email: Peps.gov.cm@gmail.com », marked

« REQUEST FOR OPENING COTATIONS N° 009 /LC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2022 of the **02 DEC 2022**
FOR THE ACQUISITION OF COMPUTER CONSUMABLES FOR THE REVISION OF CENSUS
CARTOGRAPHY BY THE IMPROVEMENT OF STRENGTHENING PUBLIC SECTOR EFFECTIVENESS
AND STATISTICAL CAPACITY PROJECT».

OPEN ONLY IN THE AUCTION ROOM ».

The offers will remain valid on a period of sixty (60) days, from the deadline set for their delivery, at 2 PM accurate local time.

3. The tenders produced in seven (07) copies of which one (1) original and six (06) copies marked as such will be encrypted and accompanied by the model signed Letter of Contract, which will constitute the contract linking it to the PEPS.

DEMANDE DE COTATIONS

PIÈCE 0 (BIS): LETTER FOR REQUEST OF COTATION



4. The buyer will award the contract to the tenderer, whose tender is determined to be substantially in line with the provisions of the application for listing, and the tenderer is the lowest, provided that the tenderer is additionally deemed qualified to perform the contract satisfactorily.
5. The CSPM will review the conformity of the quotations, in terms of deadlines and specifications.
6. The service provider must give bid bond amount 350.000 francs CFA XAF
The deflection of that bid bond reject the offer.
7. The service provider must demonstrate, with supporting documentation, that it meets the following experience requirement:
 - A list of least two similar tenders made by the tenderer as lead supplier in the last five (5) years, must be provided with the amounts (WT & ATI) in CFAF and the names of the buying administrations.

NB: attach copies of contracts (first page and signature page) and verbal process of reception
8. The bids will be opened on **16 DEC 2022** 3 PM by the Special Commission of Procurement (CSPM) of the PEPS in the Room of meetings of the Technical Unit of Support to the Coordination of the PEPS, located at in Bastos, towards the residence of the Ambassador of the Republic Ivory Coast, at a place called Pont Dragages, not far from the United Nations Development Program / UNDP the presence of the representatives of the duly mandated tenderers who wish to be present at the opening.

The maximum delivery time is set at 10 days, from the date of notification of the service order.

Offers not complying with the requirements of this Request for Quotation will be rejected.

Please accept, *Dear service provider*, the expression of my perfect consideration.

Enlargements

- MINMAP
- ARMP
- CSPM
- ARCHIVES



[Handwritten mark]

DEMANDE DE COTATIONS

PIECE 1 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES



Pièce 1 : Instructions aux Soumissionnaires

A. Introduction

1. Dispositions générales 1.1. Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. Contenu du Dossier 2.1. Le Dossier de demande de Cotations décrit les prestations faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- a. Demande de Cotations (DC);
 - b. Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ);
 - c. Modèle de lettre de cotation;
 - d. Projet de lettre de marché;
 - e. Modèle de tableau de comparaison des cotations;
 - f. Modèle de caution de soumission;
 - g. Liste des banques et compagnies d'assurances habilitées à établir des cautions.
- 2.2. Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

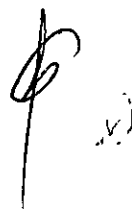
C. Préparation des Cotations

3. Langue de l'offre 3.1. La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigées en français ou en anglais.
4. Documents constitutifs de l'offre 4.1. La cotation présentée en sept (07) exemplaires (1 original et 6 copies) par le fournisseur comprendra les documents suivants:
- a. La Lettre de Cotation (LC) dûment remplie, datée et signée;
 - b. Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé;
 - c. Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé;
 - *Les références du fournisseur pour des marchés similaires, Une liste de marchés analogues d'au moins deux (02) marchés similaires réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années, doit être fournie avec les montants (HT & TTC) en FCFA et les noms des Administrations acheteuses.*

NB : joindre copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.

Le fournisseur produira en outre les pièces administratives indiquées au point 5.4 ci-dessous

5. Cotation
- a. Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix :
 - b. Hors TVA et;
 - c. Toutes Taxes Comprises (TTC).



- a. Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le dossier de Demande de Cotations, en indiquant les caractéristiques des travaux dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.
- b. Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché.
- c. Autre : Le fournisseur produira également un **dossier administratif** composé des copies pièces certifiées conformes et datant de moins de 3 mois, par les services compétents et composés des éléments suivants en cours de validité : (i) Attestation d'immatriculation; (ii) Attestation de non redevance délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts; (iii) attestation de domiciliation bancaire (iv) Plan et attestation de localisation signés sur l'honneur par le soumissionnaire; (v) Attestation de non faillite, (vi) Attestation CNPS, (vii) Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP).

NB :

- d. L'absence des pièces énumérées au point 5.4 ci-dessus n'est pas éliminatoire, toutefois, lesdites pièces seront exigées, si le soumissionnaire est adjudicataire du marché.
- e. Les Pièces administratives susvisées, devront être datées de moins de trois (3) mois et produites en copies certifiées conformes par l'autorité compétente.
- f. La caution de soumission est de 354.408 FCFA, son absence entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

6. Monnaies de l'offre

6.1. Les prix seront libellés en F CFA

7. Délai de validité des cotations

7.1. Les cotations seront valables pour une période de soixante (60) jours.

D. Dépôt des Cotations

8. Cachetage et marquage des offres

8.1. Les Prestataires placeront l'original et six (06) copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :

- a. Adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotations :

Monsieur le Coordonnateur Technique du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS); Salle de réunion de L'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS (UTAC), sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages, E-mail : Pepsgov.cm@gmail.com;

- b. Portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotations.

9. Date et heure

9.1. Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1 (a) ci-

limite de dépôt
des offres

dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande
Cotation.

E. Ouverture des plis et Évaluation des offres

10. Ouverture des plis
- 10.1. La Commission ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotations.
- 10.2. L'Acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
11. Évaluation et Comparaison des offres
- La Commission procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :
 - L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs ;
 - L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
 - La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
 - L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations
 - L'examen de la qualification du prestataire (capacité technique et expérience.
 -

F. Attribution du Marché

12. Attribution du marché
- 12.1. Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Prestataire, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante, à condition que le soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.
13. Notification de l'attribution du marché
- 13.1. La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.
14. Signature de la lettre de marché
- 14.1. Dans les quarante-cinq (45) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Prestataire
15. Règles de la Banque en matière de Fraude et de corruption
- 15.1. La Banque a pour principe, dans le cadre des marchés qu'elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses prêts) ainsi qu'aux soumissionnaires, fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et fournisseurs d'observer, lors de la passation et de l'exécution de ces marchés, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes¹. En vertu de ce principe, la Banque
- a. Aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les

¹ Dans ce contexte, toute action d'un soumissionnaire, fournisseur, entrepreneur ou de son personnel, ses agents ou sous-traitants, fournisseurs de biens ou services et/ou leurs employés destinée à influencer sur l'attribution ou l'exécution d'un marché en vue d'obtenir un avantage illicite est par nature inapproprié.



expressions suivantes :

- i. est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ; le terme « une autre personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public et inclut le personnel de la Banque et les employés d'autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de marchés ou les examinent;
 - ii. se livre à des «manœuvres frauduleuses» quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation (le terme «personne » ou « entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public; les termes « avantage » et « obligation » se réfèrent au processus d'attribution ou à l'exécution du marché, et le terme « agit » se réfère à toute action ou omission destinée à influencer sur l'attribution du marché ou son exécution);
 - iii. se livrent à des «manœuvres collusoires» les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités (le terme « personnes ou entités » fait référence à toutes les personnes ou entités qui participent au processus d'attribution des marchés, soit en tant qu'attributaires potentiels, soit en tant qu'agents publics, et entreprennent d'établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif et qui tentent soit elles-mêmes, soit par l'intermédiaire d'une personne ou entité ne participant pas au processus de passation des marchés, de simuler la concurrence ou de fixer le montant des offres à un niveau artificiel ou non-compétitif, ou qui se tiennent au courant du montant ou des autres conditions de leurs offres respectives);
 - iv. se livre à des «manœuvres coercitives» quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions (le terme « personne » fait référence à toute personne qui participe au processus d'attribution des marchés ou à leur exécution); et
 - v. et se livre à des « manœuvres obstructives »
 - quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête; ou
 - celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe 1.16 (e) ci-dessous; et
- b. rejettera la proposition d'attribution du marché si elle établit que le

soumissionnaire auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché;

- c. déclarera la passation du marché non-conforme et annulera la fraction du prêt allouée à celui-ci si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire du prêt s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d'informer la Banque lorsqu'il a eu connaissance de telles manœuvres;
- d. sanctionnera une entreprise ou un individu, à tout moment et conformément aux procédures de sanctions de la Banque², y compris en déclarant publiquement l'exclusion de l'entreprise ou de l'individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de toute attribution des marchés financés par la Banque, et (ii) de toute désignation³ comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou prestataire de services d'une entreprise par ailleurs éligible à l'attribution d'un marché financé par la Banque ;
- e. Pourra exiger que les dossiers d'appel d'offres et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires, fournisseurs et entrepreneurs qu'ils autorisent la Banque à examiner les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la soumission de l'offre et à l'exécution du marché et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.

² Une entreprise ou un individu pourra être déclaré exclu de l'attribution d'un marché financé par la Banque à l'issue des procédures de sanctions de la Banque telles que définies, y compris, entre-autres : (i) la suspension temporaire ou la suspension temporaire préalable correspondant au processus de sanctions en cours d'examen; (ii) l'exclusion conjointe telle que convenue avec les autres institutions financières internationales, y compris les banques multilatérales de développement ; et (iii) les procédures de sanctions administratives dans le cadre de la passation des marchés exécutés par le Groupe de la Banque mondiale en cas de fraude et corruption.

³ Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d'appel d'offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré qualification ou de l'offre du soumissionnaire compte tenu de l'expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu'il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée ; ou (ii) a été désigné par l'Emprunteur.



DEMANDE DE COTATIONS

PIECE 2 : PROJET DE LETTRE DE COTATION

Pièce 2 : Lettre de Cotation

Date: _____

Demande de Cotations N° : _____/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022

A : Monsieur le Coordonnateur Technique du Projet PEPS

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir _____, conformément à la Demande de Cotations et pour la somme de *[prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures/biens selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *[nombre]* de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____ 20 _____.

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: _____

DEMANDE DE COTATIONS

PIECE 3 : BORDEREAU DESCRIPTIF ET QUANTITATIF



Pièce 3 : Bordereau descriptif et quantitatif

(A remplir par le soumissionnaire)

No	Description détaillée de la prestation	Quantité	Prix Unitaire (En chiffres et en lettres)	Prix Total	Livraison	
					Délai	Lieu
01	Encre pour imprimante A3	06				PEPS/MINEPAT
02	Jeux de boites d'encre pour impression	110				
03	Encre pour table traçante	96				
04	Antivirus	54				

 Arrêté le présent Bordereau Descriptif et Quantitatif à la somme de _____

DEMANDE DE COTATIONS

PIECE 4 : MODELE DE LETTRE DE MARCHE

Pièce 4 : Lettre de Marché

Aux termes de la Consultation restreinte N° _____/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022
intervenue le _____ jour de _____ 20 _____ entre [nom de l'Acheteur] (ci-après désignée
comme « l'Acheteur ») d'une part et [nom et adresse complète du Fournisseur] (ci-après désigné comme le
« Fournisseur » d'autre part:

ATTENDU que l'Acheteur désire que certains travaux soient livrés et certains services annexes soient
assurés par le Prestataire, c'est-à-dire, **Du projet** et a accepté une offre
du Prestataire pour la livraison de ces travaux et la prestation de ces services pour un montant égal à [prix
des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises] (ci-après désigné
comme le « Prix de la Lettre de marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUI:

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de
marché :
 - a. La demande de cotation des prix envoyée au Fournisseur ;
 - b. Le Bordereau Description Quantitatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire] et ;
 - c. Les Spécifications techniques.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur au profit du Prestataire, comme
indiqué ci-après, le Prestataire convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de
remédier aux défauts et insuffisances de ces biens et services conformément, à tous égards
aux stipulations de la présente Lettre de Marché.
3. L'Acheteur convient de son côté de payer au Fournisseur, au titre des biens et services, et
des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la Lettre de marché,
ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de
paiement ci-après :
 - Les montants Hors Taxes (la TVA étant retenue à la source), seront versés au prestataire
sur présentation d'une facture conforme portant le montant du marché et le dossier fiscal,
après exécution de la prestation ;
 - Les règlements seront effectués par virement bancaire dans le cadre du crédit IDA n°61 40-
CM au compte du fournisseur ci-après indiqué : _____ domicilié à
_____ Agence _____ ;
 - La monnaie du contrat c'est le franc CFA.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs,
les jours et années mentionnées ci-dessous.

Signé, Fait à _____ le _____ (pour l'Acheteur)

Signé, Fait à _____ le _____ (pour le Prestataire)



DEMANDE DE COTATIONS

PIECE 5 : MODELE DE TABLEAU DE COMPARAISON

Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS)

DC N° _____/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022

Date de remise des offres : _____

1. Tableau de la vérification administrative des Cotations

N°	Soumissionnaires	Attestation d'immatriculation	Attestation de non redevance délivrée par les services de la Direction Générale des Impôts	Attestation de domiciliation bancaire	Plan et Attestation de Localisation	Attestation de non faillite	Attestation CNPS	Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP)	Caution de soumission
1									
2									
3									
4									
5									
6									

2: Tableau de comparaison des Cotations



No	Nom des soumissionnaires	Nationalité	Conformité de la soumission		Exécution		Prix Total TTC et HT	Remarques
			oui	non	délai	lieu		
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								
6.								

3 : Membres de la Commission

N°	Noms	Fonction	Signature
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			



4. Liste des banques et compagnies d'assurance

A. BANQUES

1. Afriland First Bank (FIRST BANK), BP : 11 834 Yaoundé;
2. Banque Atlantique Cameroun (BACM), BP : 2 933 Douala ;
3. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK), BP : 600 Douala;
4. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), BP : 1 925 Douala;
5. Citi Bank Cameroun (CITIGROUP) , BP : 4 571 Douala;
6. Commercial Bank-Cameroon (CBC) , BP : 4004 Douala;
7. Ecobank Cameroun (ECOBANK) , BP : 582 Douala;
8. National Financial Credit-Bank (NFC-Bank) , BP : 6 578 Yaoundé;
9. Société Commerciale de Banques-Cameroon (SCB-Cameroon), BP : 300 Douala;
10. Société Générale Cameroun (SGC), BP : 4042 Douala;
11. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) , BP : 1 784 Douala;
12. Union Bank of Cameroon PLC(UBC) , BP : 15 569 Douala;
13. United Bank for Africa (UBA) , BP : 2 088 Douala;
14. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), BP : 12 962 Yaoundé;
15. Crédit Communautaire d'Afrique (CCA);
16. Bank of Africa Cameroon.

B. COMPAGNIES D'ASSURANCES

1. Activa Assurances, BP: 12 970 Douala;
2. Assurance et Réassurance Africaine (AREA) SA, BP : 18 404 Douala ;
3. Atlantique Assurances, S.A, BP 2933 Douala ;
4. Beneficial General Insurance S.A, BP 2328 Douala ;
5. CPA S.A, BP 54, Douala ;
6. Nsia Assurances, 2759 Douala ;
7. SAAR S.A, BP 1011, Douala ;
8. Saham Assurances S.A, BP 11 315 Douala ;
9. Chanas Assurances, BP : 109 Douala ;
10. PRO ASSUR S.A, BP : 5963 Douala ;
11. Zenithe Insurance, BP: 1 130 Yaoundé.

5 .Grille d'évaluation

N°	CRITERES ELIMINATOIRES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Absence de la caution de soumission		
2	Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distributeur du produit par le fabricant		
3	Absence de prospectus et/ou fiches techniques décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée		
4	Absence d'un prix unitaire quantifié		
5	Non satisfaction d'au moins 4 des 6 critères essentiels		
5	Non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures suivantes : <u>Encre pour imprimante A3</u> ➤ HP 307A(CE740A) HP Laser Jet Noir, Jaune, Cyan, Magenta ➤ 10 de chaque couleur <u>Jeux de boîtes d'encre pour impression</u> ➤ HP 307A(CE740A) HP Laser Jet Noir, Jaune, Cyan, Magenta ➤ 10 de chaque couleur <u>Encre pour table traçante</u> ➤ Cartouche d'encre HP727 pour traceur Design Jet T2500 ○ CYAN, MAGENTA, JAUNE, NOIR PHOTO et GRIS contenance 130ml ○ NOIR MAT contenance 300ml ➤ 6 boîtes de chaque couleur <u>Antivirus</u> Antivirus Norton 9.2 OU BIT Defender 9.8		
6	Non satisfaction d'au moins 80% de oui des spécifications techniques non majeures, soit :		

N°	CRITERES ESSENTIELS		EVALUATION	
			OUI	NON
01	Présentation de l'offre (oui si 2/2 des sous critères)	1. Pièces rangées par ordre tel que prescrit dans la DC		
		2. Documents séparés par des intercalaires de couleur et reliure		
02	Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires (oui si 2/2 des sous critères validés)	1. Au moins deux marchés similaires au cours des cinq dernières années, chacun d'une valeur TTC du lot soumissionné le plus élevé		
		2. Les documents justificatifs (contrat, facture, BC, PV de réception)		
03	Planning de livraison sur 90 jours			
04	Preuve d'acceptation des conditions du marché (oui si 2/2 des sous critères validés)	Projet de lettre de marché paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page.		
		Spécifications techniques paraphées à		

		chaque page, datées signées et cachetées à la dernière page		
--	--	---	--	--

6. Modèle de caution de soumission

Adressée à *[indiquer l'Autorité Contractante et son adresse]*, « l'Autorité Contractante »

Attendu que le Fournisseur....., ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date du Pour *[rappeler l'objet de l'appel d'offres]*, ci-dessous désignée « l'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à *[indiquer le montant]* francs CFA,

Nous..... *[Nom et adresse de la banque]*, représentée par..... *[noms des signataires]*, ci-dessous désignée « la banque », déclarons garantir le paiement à l'Autorité Contractante de la somme maximale de *[indiquer le montant]* Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement à l'Autorité Contractante, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation ont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire l'offre pendant la période de validité spécifiée par lui sur l'acte de soumission ;

Ou

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par l'Autorité Contractante pendant la période de validité :

- ☒ Manque à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;
- ☒ Manque à fournir ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer à l'Autorité Contractante un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que l'Autorité Contractante soit tenue de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande l'Autorité Contractante notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle (s) condition (s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par l'Autorité Contractante pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande de l'Autorité Contractante tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque

à....., le.....

